



Vous êtes une structure associative, un acteur public ou autre et vous organisez un événement sur l'architecture et/ou l'urbanisme dans les Pays-de-la-Loire ? Diffusez gratuitement votre information dans l'agenda de Plan 5 !

Comment publier sur l'agenda de Plan 5 ?

Vous voulez publier votre événement sur l'[agenda du site de Plan 5](#) ? C'est sur l'outil [OpenAgenda](#) que ça se passe ! Lorsque vous publiez sur l'« [Agenda régional de l'architecture en Pays de la Loire](#) » sur [OpenAgenda](#), votre événement se retrouve automatiquement sur le site de Plan 5 ! (il peut également ensuite être relayé dans la newsletter et sur le facebook de Plan 5).

1) S'inscrire sur OpenAgenda (créer un compte OpenAgenda facilement)

Vous trouverez ici [la description de la création d'un compte OpenAgenda](#) (2 minutes)

2) Publier sur l'OpenAgenda de Plan 5

Une fois connecté.e à votre compte, allez sur l'« [Agenda régional de l'architecture en Pays de la Loire](#) ». Vous pouvez aussi chercher dans la barre de recherche « Plan 5 » puis sélectionnez le compte suivant :



L'Agenda régional de l'architecture en Pays de la Loire ✓

Retrouvez sur un seul et même agenda, toutes les actualités de l'architecture, de la ville et du paysage en région. Cet agenda, ouvert à tous, est principalement alimenté par le collectif Plan 5.

20 événements à venir

Cliquez sur le bouton « Ajouter un événement » (en bleu) :



Remplissez les champs de description de votre événement.

Lorsque vous avez validé votre événement, celui-ci est envoyé au collectif Plan 5 qui le publie après relecture (si vous êtes membre de Plan 5, vous avez le droit d'administration et vous publiez directement sans modération).

⇒ **Votre événement est en ligne !**

3) Partager un événement déjà publié sur un autre agenda d'OpenAgenda

Cette option concerne les structures adhérentes à Plan 5 qui administrent l'agenda de leur propre structure sur OpenAgenda => Vous pouvez partager votre événement directement depuis votre agenda de structure (vous avez le droit de modération).

Cette option concerne également les structures qui ont un agenda sur OpenAgenda mais ne sont pas membres de Plan 5 : dans ce cas, votre partage sera effectif après modération.

- Allez sur la page de l'événement que vous avez déjà créé dans l'agenda de votre structure
- En haut, à droite, cliquez sur « Partager » puis sur « OpenAgenda » et, dans le menu déroulant, sur « l'Agenda régional de l'architecture en Pays de la Loire »



=> Votre événement est partagé dans l'agenda de Plan 5 !